



VILLE DE
PARIS

Assemblée citoyenne de Paris

COMPTE-RENDU

Séance plénière du 10 décembre 2022

Déroulé de la séance plénière du 10 décembre

1. Introduction par la Maire de Paris
2. Restitution des recommandations par les trois ateliers thématiques
3. Retours de l'exécutif sur les recommandations
4. Réactions des membres de l'Assemblée citoyenne



©Joséphine Brueder / Ville de Paris

La séance plénière du 10 décembre 2022 a été l'occasion pour les membres de l'Assemblée Citoyenne de présenter leurs recommandations à l'exécutif parisien, qui a pu leur donner leurs retours.

Ont assisté à la plénière :

- 33 membres de l'Assemblée citoyenne
- Anne Hidalgo, Maire de Paris

- Les adjoint.es à la maire de Paris :
 1. Jacques Baudrier, chargé de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti.
 2. Patrick Bloche, chargé de l'éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages et du Conseil de Paris.
 3. Dan Lert, chargé de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie.
 4. Anouch Toranian, chargée de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public.

- Loïc Blondiaux, représentant du Comité des garant-es
- 2 représentant-es du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)
- Des agent-es de la Ville de Paris

Restitution des recommandations des trois ateliers thématiques

Les trois ateliers thématiques ont présenté à l'exécutif parisien leurs recommandations.

Atelier « Plan Paris Lecture »

1. Comment développer le rôle et la place des familles dans le cadre des activités ?

- Développer les bourses aux livres, chèques livres, systèmes d'échanges, boîtes à livres.
- Intégrer les bibliothèques à la convention (médiation, activités hors les murs, visites...).
- De nouveaux lieux pour tisser des liens intergénérationnels autour de la lecture.
- Les représentants de parents d'élèves comme relais et médiateurs.
- Développer les bibliobus et l'itinérance, pour sortir du cadre scolaire.
- Valoriser et encourager la culture orale des familles allophones.

2. Quelles expérimentations de nouvelles manières d'amener et d'apprendre à lire à nos enfants sur ces différents temps ?

- Généraliser les « Rallyes Lecture », sous forme d'Olympiades – et reconnaître le temps de travail des animateur.trices (revalorisation des salaires / primes).
- Développer la mise en commun des initiatives des territoires et établissements.
- Faciliter la lecture collective / partagée :
 1. notamment en collège (clubs et cafés lecture) et les séjours littéraires.
 2. utiliser des jeux de rôle, spectacles vivants (partenariats culturels avec la DAC).



©Joséphine Brueder / Ville de Paris

- Utiliser la multiplicité des supports comme vecteurs de lecture (*cinéma, animés, livres audio, « influenceurs lecture » - booktokers de TikTok, youtubers...*).
- Plus d'interventions d'orthophonistes ?
- Une coordination renforcée entre animateur.trices et équipes enseignantes pour reconnaître les compétences métacognitives transversales.

3. Comment veiller à la diversité des ouvrages proposés et comment effectuer la sélection ?

- Une participation active des premiers concernés nécessaire dans la sélection.
- « Décentraliser » une partie de la sélection des ouvrages (afin de conserver malgré tout un fond commun), en donnant plus de marges de manœuvres et plus de financements localement.
- Développer la sélection d'ouvrages en langue étrangère, dans une démarche inclusive et interculturelle.
- Rédiger des « aides de lecture » pour les livres plus compliqués (collège).
- Rattacher à des manifestations existantes la création d'évènements communs / collectifs (comme les olympiades rallye lecture par ex.).

Atelier « Plan climat – Rénovation énergétique des logements »

1. Pour une impulsion nécessaire par les pouvoirs publics pour massifier la rénovation des logements

- Mettre en place une intervention obligatoire en Assemblée Générale des copropriétés sur la rénovation énergétique et le guichet unique Eco-rénovons Paris+.
- Créer un label de reconnaissance pour les syndicats de copropriétés volontaires qui assurent ce travail d'information et font preuve de leur montée en compétences sur le sujet.
- Mettre en place un dispositif d'aides financières pour inciter à la matérialisation des projets par îlots de copropriétés et autres infrastructures : pour une requalification plus ambitieuse, plus attractive, plus efficace.
- Renforcer le moyen de pression que peuvent être les locataires de passoires thermiques en les outillant.
- Augmenter le signal politique au travers de la réglementation, en imposant plus de contraintes.

2. Pour améliorer la communication du dispositif Éco-rénovons Paris+

- Expliquer les raisons de l'importance de se lancer, pourquoi la rénovation thermique est nécessaire.
- Mettre en avant l'urgence : DTG obligatoire très rapidement.
- Manque de clarté dans les termes et les interlocuteurs du dispositif. Un guichet unique mais de nombreux « contacts » potentiels ? Eco-rénovons ; APC ; CoachCopro... France Rénov, Soliha, Urbanis...
- Un QR code unique vers une plateforme exhaustive.

- Donner des clés, des outils aux locataires.
- Le nom « CoachCopro » n'est pas rassurant, n'inspire pas confiance (démarche commerciale, arnaque, salle de sport ?).
- Rassurer : accompagnement par un tiers de confiance tout au long du projet.
- Ajouter un simulateur de projet et des aides qui pourraient l'accompagner.
- Une vidéo qui raconterait une histoire plus longue et décrirait toutes les étapes.
- Un graphisme à mettre au goût du jour.

3. Pour améliorer le parcours des habitants dans le cadre des aides à la rénovation énergétique des logements

- Concevoir un système d'autosaisine directe de l'Agence Parisienne du Climat (pour éviter à avoir à saisir soi-même l'APC); utiliser les grands travaux (ravalements de façade, changement de toiture : report de l'échéance) comme « porte d'entrée » à des travaux de rénovation. Avoir un point de contact physique / réel.
- Renforcer la communication, la pédagogie : sur l'urgence d'agir et la réglementation en cours ; aide de 5000€ par la Ville pour l'audit ; pourquoi réaliser une rénovation globale ; annonce de la maire sur l'exonération de taxe foncière ; outil démonstrateur des bénéficiaires ; etc.
- Rassurer et accompagner activement les projets par un tiers de confiance : réaliser des estimations de reste à charge pour tous les ménages ; illustrer les économies induites ; analyser l'audit et les scénarios ; transmettre les calendriers de phasage des travaux et paiements ; aider à l'écriture de cahiers des charges et à lister des professionnels de confiance (architectes, artisans, etc.)



©Joséphine Brueder / Ville de Paris

- Former l'ensemble des syndicats de copropriétés (à ERP+, CoachCopro), créer un label pour les syndicats formés, et obliger à la mise à l'ordre du jour des AG du sujet rénovation (obligation réglementaire d'informer les propriétaires)
- Mettre à disposition des syndicats, mais aussi des syndicats de copropriétaires volontaires, une assistance pour l'organisation de réunions d'information.

Quelques interrogations en suspens

- Quelles sont les contraintes/règles qu'imposent les Architectes des Bâtiments de France, les monuments historiques et le Plan Local d'Urbanisme (services de la Ville) ?
- Est-il possible d'accélérer le processus global et le temps de travaux ? Quid de la main d'œuvre disponible ?
- Quid des effets de l'inflation (matériaux, main d'œuvre) sur les aides ? Ces dernières sont-elles réajustées ?
- Quelles contraintes peut-on imposer aux syndicats et/ou aux syndicats de copropriétaires ?
- Existe-t-il des moyens innovants de transmission de l'information dont la Ville de Paris pourrait s'inspirer ?

Atelier « Code de la rue »

Les conflits d'usages sur lesquels il faut agir en priorité sont les suivants, par ordre d'importance, accompagnés de recommandations en matière i) d'aménagements, ii) de sanctions (verbalisations, contrôles), iii) de sensibilisation (formation, communication) et iv) d'autres recommandations (coveillance, bien-être...) :

1. Circulation

Aménagements

- Le bon exemple de la Place Gambetta.
- Pistes cyclables : ralentisseurs et passages piétons.

Sanctions, verbalisation, contrôle

- Verbalisation intensive aux « hot spots ».
- Axer les verbalisations sur les conflits avec les piétons et l'utilisation des espaces piétons.
- Action coup de poing avec paiement immédiat.

Sensibilisation, formation, communication

- Éducation des jeunes / actions de sensibilisation sur les droits du piéton à l'école, avec les parents.
- Amplifier la communication.
- Sensibiliser les bailleurs à l'encombrement des trottoirs (horaires de sortie des poubelles).

Coveillance, bien-être...

- Associer les bailleurs à une communication dans d'autres langues.
- Informer et sensibiliser les associations d'usagers.

2. Stationnement

Aménagements

- Trottoirnettes : plus d'aires de stationnement dédiées.

Sanctions, verbalisation, contrôle

- Artisans : renforcer le contrôle des autorisations en amont des travaux.
- Trottinettes : lors d'infractions, demander aux loueurs de trottinettes les coordonnées du dernier utilisateur pour le verbaliser.

Sensibilisation, formation, communication

- Campagnes d'affichage.
- Sensibilisation dans les écoles et dans les centres de loisirs (sous forme de jeux, « Apprendre à circuler »...).
- Actions de formation des employeurs de livreurs en deux roues.

Coveillance, bien-être...

- Associer les riverains en leur proposant de remplir des enquêtes de satisfaction.

3. Activités sur le domaine public

Sanctions, verbalisation, contrôle

- Renforcer le contrôle de la règle d'accessibilité du passage piéton au niveau des commerces, terrasses et étalages.
- Mieux encadrer l'existence des dark stores et obliger les scooters à être aussi peu bruyants que possibles.

Sensibilisation, formation, communication

- Sensibiliser les commerçants sur les conséquences des stockages sauvages. Les responsabiliser par rapport à la qualité, la propreté et la sécurité de leur lieu de travail

- Campagne de publicité pour valoriser l'application "Dans Ma Rue" auprès de tous, en mobilisant par exemple des « ambassadeurs » de « Dans Ma Rue ».

4. Signalétique

Aménagements

- Lutter contre l'encombrement visuel et physique de panneaux est une priorité.
- Tester le concept de la Ville d'Amsterdam (zone uniquement vélo et piéton), tester, aux carrefours (quartiers des Halles, le Marais) les zones "Tous à pieds" pour les cyclistes, trottinettes et piétons.
- Installation de plus de panneaux de signalement "Roulez au pas".

Sensibilisation, formation, communication

- Sensibilisation dès l'école (parents inclus).
- Rendre plus pédagogique la signification des panneaux.
- Campagne de communication intensive avec des messages sur les thématiques essentielles des "Nouvelles mobilités" et du "Vivre-ensemble dans la rue".

Coveillance, bien-être...

- Concevoir des messages et des médias à caractère positif ou humoristique.
- Exemple : Péatonito, le justicier pédestre de Mexico.
- Imaginer une super héroïne parisienne de la sécurité piétonne ?



©Joséphine Brueder / Ville de Paris

Retours de l'exécutif

Atelier « Plan Paris Lecture »

- Un voeu citoyen au Conseil de Paris de mars 2023.
- Une prise en compte dans la rédaction de la convention relative au Plan Paris Lecture entre la Ville (DASCO, DAC) et l'Éducation Nationale au printemps.
- L'instruction rapide de deux propositions : l'organisation de Rallye Lectures dans les arrondissements et l'installation de boites/coins lecture dans la ville.

Atelier « Plan climat – Rénovation énergétique des logements »

- Une délibération citoyenne au Conseil de Paris de mars 2023.
- Une intégration au Livre blanc de la révision du Plan Climat et la possibilité qu'une proposition de l'atelier soit reprise dans la votation citoyenne relative au Plan Climat à venir.
- Intégrer des membres de l'AC dans la rédaction du Plan Climat.
- Porter un plaidoyer comprenant les propositions de l'Assemblée citoyenne auprès de l'État et du Ministère de l'Éducation avec des membres du groupe thématique
- Une réunion en début d'année avec les représentants des syndicats de copropriété.
- Le développement d'une application mobile autour de la rénovation (avec un simulateur d'aides)



©Joséphine Brueder / Ville de Paris

Atelier « Code de la rue »

- Une délibération citoyenne au Conseil de Paris de mars 2023, avec « l'ensemble des propositions de l'atelier ».

Calendrier des suites de l'Assemblée citoyenne

La première promotion de l'Assemblée citoyenne se réunira lors de deux temps à venir :

- Des ateliers de travail thématiques en janvier.
- La dernière séance plénière le 11 mars 2023.



